

# DÉNOMINATION DE CHEMINS

à Chêne-Bougeries

---

Du 30 Décembre 1924

---

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de  
l'Agriculture et des Travaux Publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de *Chêne-Bougeries* en date du 28 Novembre 1924, par laquelle ce Conseil décide de dénommer comme suit deux des chemins vicinaux donnant accès sur la rue du Vieux-Chêne:

1<sup>o</sup> Chemin Deluc.

2<sup>o</sup> Chemin de la Ruelle.

Certifié conforme:

*Le Chancelier:* Théodore BRET.

---

---